

environnement

Le Pays Lauragais lance le concours du label « Eco-défis »

Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays Lauragais vient de s'associer à l'opération Eco-défis à destination des artisans et commerçants qui s'engagent pour le développement durable. Eco-défis est une opération régionale déclinée par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude, de la Haute-Garonne, du Tarn et le PETR du Pays Lauragais. Il s'agit de valoriser sur les 1232 entreprises artisanales ciblées, celles volontaires qui s'engagent pour le développement durable à travers l'obtention du label « Eco-Défis des commerçants et artisans ». Cofinancée par le programme européen Leader et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie (Ademe), celle-ci propose aux artisans et commerçants de les accompagner gratuitement dans la mise en place d'actions concrètes pour réduire l'impact de leur activité sur l'environnement.

Des défis valorisants

En se lançant des Eco-défis, (trois au minimum parmi les vingt-huit au programme, répartis en huit thématiques), artisans et commerçants s'engagent à réaliser des actions concrètes en faveur de l'environnement. Gestion des déchets, économies d'énergie,



Une entreprise artisanale qui trie ses déchets peut prétendre au label « Eco-défis ». / Photo archives DDM, E.G.

réduction du gaspillage de l'eau, amélioration des transports et de la conduite, utilisation de techniques et de produits bio, mise en accessibilité des magasins et ateliers aux personnes handicapées, partenariats avec des fournisseurs locaux... Ces challenges s'accomplissent avec l'appui de conseillers des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude, de la Haute-Garonne, du Tarn.

Ces derniers accompagnent les artisans et les commerçants tout d'abord dans le choix des défis puis dans leur mise en œuvre,

étape après étape. Une fois les objectifs requis atteints, les défis sont validés par un jury de labellisation et donnent droit à l'obtention du label « Eco-défis des artisans et commerçants ». « Un engagement qui a du sens. Le label Eco-défis signifie que l'entreprise met en œuvre des actions précises et mesurables pour respecter l'environnement », explique-t-on au Pays Lauragais. « Elle montre et prouve qu'elle a su adapter ses pratiques aux exigences du développement durable et lui permet de bénéficier d'une noto-

riété renforcée en répondant ainsi aux attentes des consommateurs. Il faut savoir que selon le baromètre du centre-ville et des commerces, les Français disent vouloir à 83 % essayer de privilégier le commerce local et à 84 % rechercher des produits respectueux de l'environnement ».

Pour plus de renseignements et retirer le dossier d'inscription, contactez : Emilie Perramond, au Pays Lauragais (04 68 6056 54) ; Fanny Potagnik à la CMA de Haute-Garonne (05 61 10 47 45) ; Laurene Bouisson, à la CMA de l'Aude (04 68 11 20 24) ; Renée Gatimel, à la CMA du Tarn (05 63 4843 69).

REVEL

Les Enfants de Bacchus font un don à l'aide alimentaire

Comme chaque année au mois de novembre, l'association d'épicuriens et amateurs de bon vin, les Enfants de Bacchus, invitait ses adhérents pour le repas d'anniversaire. Le sixième avait lieu le vendredi 17 novembre. Celui-ci avait lieu habituellement dans un grand restaurant, accompagné d'une dégustation. Après l'Hostellerie de La Pomarède, l'Abbaye-école de Sorèze et l'Auberge du Poids Public, deux fois, les deux dernières manifestations se sont déroulées à la salle Claude-Nougaro.

C'était aussi l'occasion de remettre un don au Collectif d'aide alimentaire révélois (CAAR), sous forme de paquets pour 50 familles contenant des produits d'hygiène, des conserves de plats cuisinés, des boîtes de chocolats, huile, sucre, gel douche, dentifrices, shampoings, etc. Le CAAR est une association regroupant le Centre communal d'actions sociales (CCAS) et la Croix-Rouge de Revel. Il reçoit aussi le soutien du Rotary club de Revel et des Scouts de France, pour les collectes de denrées alimentaires, deux fois par an. La remise de la palette avait lieu avant la soirée en présence de Pascale Dumas et



Cette année, le don des Enfants de Bacchus est allé au Collectif d'aide alimentaire révélois. / Photo DDM, J.-M. R.

Christelle Febvre pour le CCAS, ainsi que deux personnes de l'unité locale Croix-Rouge de Revel : Jean-Marie Hébrard et la présidente, Audrey Bedin.

« Il est certain que nous ferons des heureux avec cette attribution de dons d'une belle valeur. Nous allons faire une pochette cadeau à nos familles bénéficiaires », confiait cette dernière. C'est encore une fois sur place que les convives ont pu apprécié la cuisine du chef à domicile, Jérôme Roussillon, de La Poëlée à Revel. « Nous sommes tou-

jours de plus en plus nombreux avec plus de 100 membres aujourd'hui et il est difficile de pouvoir trouver un restaurant gastronomique capable de nous accueillir. La solution de la salle avec traiteur s'est vite imposée », explique le président de l'association, Benoît Fargues. La dégustation était consacrée aux vins du Domaine Serres Mazard à Talairan dans les Corbières et aux produits des Canards de la Montagne Noire à Vaudreuille. Le volume des commandes permet d'avoir les vins directement

au domaine à un prix exclusif, ce qui assure une marge qui permet de faire fonctionner l'association et faire des dons caritatifs. Cela a été le cas avec un don pour le Rotary Club et son action pour l'unité Alzheimer de l'hôpital de Revel ; pour les Sentiers du Yack, qui interviennent au Népal pour la scolarisation des enfants ; pour Arts Vagabonds et sa manifestation artistique itinérante ; et pour le Lions Club Montagne Noire et son action pour le Téléthon 2016.

J.-M.R.

LE FALGA

La maire est aussi la mère du marié



Sous la halle du village, la maire et mère du marié, a célébré l'union civile de Jérémie et Céline.

La maire du Falga, Isabelle Coutureau vient de marier son cinquième enfant. Marié par sa maire qui est aussi sa mère, voila une situation peu banale. La célébration d'un mariage est l'acte, dans la fonction d'un maire, le plus plaisant et émouvant », explique Isabelle Coutureau. « Quand la maire est la mère du marié, c'est une très grande satisfaction et même un privilège ».

Justement, ce privilège la maire, depuis 22 ans, du village coïncé entre Le Vaux et Saint-Julia, l'a savouré, cet automne, une cinquième fois. En effet, Jérémie fut le cinquième sur la liste des enfants de la maire. Après Marie en 1998,

Thomas en 2002, Jeanne en 2005 et Matthieu en 2015, c'était donc au tour de Jérémie avec Céline

Cette année 2017 fut pour Le Falga et ses 130 habitants, une année prospère en matière de mariages et d'unions puisque cinq y ont été célébrés contre une moyenne jusqu'ici d'un mariage par an et avec déjà l'enregistrement de deux PACS, alors que celui-ci n'incombe aux mairies que depuis ce 1^{er} novembre 2017.

« La Dépêche du Midi » s'associe à la maire et mère, à la famille et aux proches, pour souhaiter tous les vœux de bonheur à Jérémie et Céline Coutureau.

VENDINE

Loto de Noël du Comité des Fêtes

Nous allons entrer dans l'époque des Fêtes, il faut faire des provisions. Venez donc à Vendine, le vendredi 8 décembre à partir de 21 heures participer au loto de Noël. Vous pourrez gagner de quoi confectionner des repas de réveillon délicieux et raffinés. Vous pourrez aussi participer à une tombola. Encore une occasion de gagner et de se régaler.

VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS

Repas ou goûter de Noël : on s'inscrit

Toutes les personnes nées avant 1952 (soit qui ont 65 ans ou plus) devront impérativement se signaler à l'accueil de la mairie avant le 12 décembre 2017 afin de participer au repas et au goûter de Noël offerts chaque année par la municipalité aux seniors de la ville. Une invitation leur sera remise qu'ils présenteront le jour du repas de Noël qui se déroulera sous la Halle Centrale le mercredi 20 décembre 2017. Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer ce jour-là, un colis pourra leur être livré à domicile sur inscription auprès de la mairie avant le 12 décembre 2017.

CALMONT

Participez au premier salon d'arts plastiques

Le premier Salon d'arts plastiques de Calmont organisé par l'association « Perspectives Calmontaises » se déroulera sous la halle du vendredi 9 au dimanche 11 février 2018. Ce salon est ouvert à tous les artistes, peintres ou sculpteurs, qui pourront s'inscrire, entre le 1^{er} et le 31 janvier 2018, en adressant par courrier à la mairie, avenue de Mazères, une fiche d'inscription préalablement remplie et un chèque du montant des droits d'accrochage à l'ordre de l'association organisatrice. Ils joindront la photo de trois œuvres au maximum qui seront soumises à l'acceptation d'un jury. Les œuvres portant au dos leur titre, le nom et l'adresse de l'auteur, seront déposées en mairie, le jeudi 8 février

et accrochées sous la halle le vendredi 9 février.

Un prix sera remis par le jury lors du vernissage, ce même jour à 18h30.

Toutes les informations concernant le règlement du salon et la fiche d'inscription sont disponibles sur le site de la mairie www.calmont.fr.



« Palette », oeuvre de Pierre Rouanne.